

**PROJET COOPERATIF DU 1ER MAI :
« FETE DU TRAVAIL, FAITES DES EMPLOIS »
CAHIER DES CHARGES – FEVRIER 2013**

JF 08 02 2013

Deux premières réunions ont eu lieu le 30 janvier ainsi que le 6 février 2013. Lors de ces réunions, Maria Nowak nous a rappelé l'expérience pionnière de l'édition 1999 et nous nous sommes accordés sur la forme que pourrait prendre ce projet pour la première édition en mai 2013. Les organisations présentes à ces premières réunions ont donné leur accord de principe pour participer à l'organisation dans la mesure de leurs disponibilités et moyens. Nous rappelons ici la liste des participants : ADIE International, Association nationale des directeurs des Missions locales, CFDT (sous réserve de confirmation), COORACE, Fédération des CREPI, FNARS, La Vie Nouvelle, Missions locales de Paris, Le Pacte civique, Poursuivre, Solidarités nouvelles face au Chômage.

Ce cahier des charges a pour but de fixer le projet ainsi que de définir l'équipe opérationnelle et l'organisation du travail pour le réaliser et le partager avec d'éventuels partenaires en le proposant rapidement aux organisations susceptibles d'être intéressées à nous rejoindre.

« Le 1er mai 2013, Fête du Travail : Faites des Emplois » :

Principe événementiel :

La volonté d'organiser un tel événement est animée par le souci de faire se rencontrer et échanger les différents acteurs de l'emploi (salariés, entreprises, pouvoirs publics, associations d'insertion par l'emploi et d'aide à l'initiative économique) dont certains sont traditionnellement présents lors de cette célébration du 1er mai ainsi que les personnes exclues temporairement de l'emploi. Cet échange sera alimenté d'illustrations particulièrement novatrices et réussies de coopérations entre ces différents acteurs qui pourront montrer en quoi une mobilisation de tous dans une dynamique ambitieuse laissant la place à l'innovation et à la créativité peut conduire à créer des emplois. L'effet recherché est de désamorcer les a priori et postures de défiance entre certains acteurs trop vite opposés alors que la recherche de la création d'emplois est de leur intérêt commun.

Chaque année, une thématique différente sera mise en avant, pour la première édition, les participants entendent insister sur le changement de paradigme nécessaire dans notre rapport à la problématique de l'emploi en articulant la démarche autour d'un triple changement :

- changement de regard (volontaire, positif et décloisonné)
- changement d'échelle (territorialisé,...)
- changement de méthode (coopération et innovation)

La forme concrète que pourrait prendre cet événement serait un rassemblement en matinée, en extérieur, à proximité des cortèges syndicaux avec une présentation par un intervenant (journaliste, chroniqueur, humoriste,...) de la démarche des organisations participantes et une succession rythmée d'une demi-douzaine de témoignages d'initiatives réussies d'acteurs en binômes ou trinômes.

Date et périodicité :

La date retenue est celle du 1er mai pour son caractère symbolique, mobilisateur et médiatique. Le créneau horaire recherché est en matinée de 11 heures environ à 14 heures. Cette forme est bien

entendu soumise à l'accueil favorable des organisations syndicales présentes lors des cortèges et manifestations du 1er mai. Le principe d'une reconduite de l'événement chaque année en essayant de le développer en régions est retenu par les participants.

Localisation :

Cet événement se déroulerait à Paris pour la première édition, lors d'un rassemblement fixe sur une place de la capitale à proximité du parcours des manifestations syndicales afin de les rejoindre une fois le rassemblement terminé en début d'après-midi. Une demande sera faite en ce sens auprès de la Préfecture de Police de la Ville de Paris). Pour ce faire, l'événement sera organisé autour d'une scène mobile sonorisée.

Cibles recherchées :

Les participants se sont accordés sur le fait que la cible privilégiée de cet événement serait les médias couvrant cette journée, étant entendu qu'un bon relais médiatique conduira à une diffusion auprès du grand public. Le choix de cette cible en particulier conduit le groupe à rechercher une communication un brin « provocatrice » au regard des discours et manifestations « traditionnels » sur l'emploi.

Moyens de communication :

Un site internet dédié comprenant un manifeste signé par les organisations participantes ainsi que des témoignages vidéo ou audio des initiatives mises en avant sera mis à disposition des médias sollicités et du grand public.

Ressources disponibles :

Caroline Bonne, chargée de communication à l'ADIE lors de l'édition 1999 nous aidera au montage et à la communication dans la mesure de ses disponibilités. Une recherche de poste dédié à mi-temps en complément est en cours (étudiant stagiaire, service civique porté par la mission locale de Paris). Les organisations participantes selon leurs possibilités apporteront leur concours en appui à la communication et en recherchant dans leurs réseaux respectifs les témoignages d'initiatives probantes. Le pacte civique assure la coordination du projet et le portage financier. Un groupe de pilotage se réunira fréquemment, sa composition est proche de la liste des participants aux deux premières réunions précédemment évoquées.

Coopérations et partenariats :

La Ville de Paris, adhérente au collectif pacte civique a été sollicitée pour son soutien. La chambre de commerce de la Ville de Paris pourrait être associée. Un partenaire presse serait déterminant. D'autres organisations ont déjà fait savoir leur intérêt (MNCP, fondation de la MACIF).

La participation à ce projet est largement ouverte au-delà des organisations strictement adhérentes au collectif du Pacte civique. Il est impératif qu'elles se déterminent rapidement sur leur engagement afin de prévoir les moyens dont nous disposerons pour faire de cette action une réussite dans l'intérêt de l'emploi pour tous.

Personne à contacter :

Joaquim Frager - coordinateur du Pacte civique : jofrager@gmail.com - 01 44070006